

Comment nous soutenir

- **Chèque à l'ordre de** «les Amis du Bercaïl » (association n° W281002739 loi 1901, créée en 2008 et habilitée à recevoir des dons).
- **Tout don d'un particulier** donne droit à une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66% de son montant, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **Tout don d'une entreprise** donne droit à une réduction d'impôts sur les sociétés égale à 60% de son montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaire.

Mes Coordonnées

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Courriel

Téléphone

ASSOCIATION Les AMIS du BERCAIL

CONTACT

Courriel :
lesamisdubercail@gmail.com

Téléphone :
06 30 82 90 16 (maisons)
06 83 86 73 00 (local)

Adresse :
Les Amis du BERCAIL
BP 30046
28001 Chartres Cedex



Les Amis du Bercaïl[★]

Soutien & accueil des mères en difficulté



www.lesamisdubercail.com

Qui sommes-nous?

L'Association les amis du Bercail accueille et soutient, à Chartres et sur l'agglomération, des mères en difficulté, enceintes ou accompagnées de leurs jeunes enfants et malmenées par la vie.

La détresse inouïe qui est celle de plus en plus de femmes seules avec leurs enfants nous a conduits à accueillir ces mères, dans un cadre serein, pour un temps de ressourcement, tremplin vers une bonne réinsertion.

D'inspiration chrétienne, les amis du Bercail accompagnent toute personne, quelles que soient ses convictions ou sa religion.

Dans le cadre de cet accueil et de cet accompagnement, nous soutenons le Bercail, résidence sociale comprenant deux maisons familiales d'accueil d'urgence et deux maisons de réinsertion permettant d'accueillir ces mères en difficulté.

Notre soutien est d'ordre financier, spirituel et concret, dans l'accompagnement au quotidien des résidentes par des bénévoles.

Nous recevons également de façon plus large des familles en accueil de jour, pour un temps convivial et une aide matérielle (vêtements, matériel de puériculture...), dans un local mis à notre disposition par le diocèse (accueil et dépôt au 29 rue Saint Pierre à Chartres le vendredi matin de 9h30 à 11h30 sauf vacances scolaires)

Totalement insérés dans l'aide sociale du département, nous gardons un lien privilégié avec les services médico-sociaux, qui nous envoient les mamans, et continuent à les suivre pendant leur séjour, en partenariat avec nous.



Quels sont nos besoins?

Pour pouvoir accueillir ces mamans, nous avons besoin de vous ; en effet, l'association ne vit actuellement que de dons. Nous avons donc besoin

*de vêtements de 0 à 12 ans , jeux et matériel de puériculture(poussettes, landaux, transats, maxi cosy...) en bon état.

*de dons financiers pour soutenir l'entretien quotidien des familles

Votre participation, même si elle vous semble modeste, peut aider grandement des femmes qui n'ont parfois pas même un body à mettre à leur bébé nouveau-né...

Ma participation au bercail

- J'adhère à l'association et je paye ma cotisation annuelle de 10 € minimum.
- Je parraine une famille accueillie et m'engage à verser mensuellement la somme de
 - 20 € 30 € 50 € Autre.....
- Je fais un don immédiat de
 - 20 € 40 € 60 € Autre.....
- Merci de m'envoyer un reçu fiscal